

6 Société et Culture

Justice/Assemblée générale du Syndicat national des magistrats(Synamag), hier
Les membres satisfaits du gel des nominations querellées

SNN

Libreville/Gabon

LES membres du Syndicat national des magistrats (Synamag) se sont tous dit satisfaits de la décision prise par le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, Ali Bongo Ondimba, de geler les nominations querellées. C'est ce qui ressort de l'assemblée générale organisée par ledit syndicat, hier, dans la grande salle d'audience du Palais de justice de Libreville. Dont le seul point inscrit à l'ordre du jour était le compte-rendu de la rencontre qu'ont eue les res-

ponsables de cette structure syndicale avec le chef de l'Etat.

Au cours de cette réunion, l'ensemble des magistrats a salué la hauteur d'esprit du chef de l'Etat qui, disent-ils, a « *agi avec beaucoup de sagesse en gelant les nominations querellées* ».

Par ailleurs, selon le vice-président du Synamag, Justin Loundou, « *le chef de l'Etat a également prescrit aux chefs de Cours et à la tutelle d'organiser rapidement un Conseil supérieur de la magistrature avant la fin de ce mois de juin. Ce conseil devrait également bénéficier de la participation du Synamag. Pour éviter effectivement que lors de la prise de décision, qu'il y ait encore des*



Photo : P.M.M

Les membres du Synamag ont salué la décision du chef de l'Etat.

contestations des décisions prises au cours de ce CSM.»

A cet effet, le Synamag dit attendre que les entités désignées par le chef de l'Etat prennent en compte cette directive, afin que le Synamag participe aux travaux préparatoires du Conseil supérieur de la magistrature, de telle sorte que les décisions issues de celui-ci soient acceptées par tous.

Selon les responsables du syndicat, les autres points à l'origine de leur grogne, notamment la question de l'autonomie de la magistrature reste encore en cours de discussion entre le Synamag et la tutelle.

Éducation

De nouveaux outils d'aide pour les conseillers d'orientation psychologues

F.S.L.

Libreville/Gabon

La journée de validation, organisée hier à l'Institut pédagogique national (IPN), a réuni de nombreux professionnels en la matière, et permis à chacun d'entre eux d'apporter sa contribution à l'élaboration d'une mouture finale.

LES Conseillers d'orientation psychologues (Cop) étaient en conclave, hier, à l'Institut pédagogique national (IPN). Objectif de leur rencontre : procéder à la validation de nou-

veaux outils de travail et d'aide à leur profession. Au cours de cette journée, les participants étaient appelés à examiner le nouveau cadre de la pratique de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Gabon. Lequel doit désormais accompagner toutes les activités pédagogiques ou psychopédagogiques en lien avec la vision d'un système éducatif performant.

En présidant l'ouverture des travaux, le ministre délégué à l'Education nationale, Janvier Nguema Mboumba, a relevé que ces outils sont conçus



Photo : D.R

L'un des six ateliers mis en place lors de cette journée des conseillers d'orientation psychologues.

dans le but d'harmoniser et de renforcer la qualité du service des Cop à l'en-

droit des apprenants, enseignants, personnel administratif, parents

d'élèves, etc. « *L'intérêt de l'usage de ces outils de travail et leur prise en compte par l'ensemble des acteurs du système éducatif est à la fois social, politique et scientifique* », a-t-il mentionné.

Du point de vue social, la formation doit être arriérée, selon le ministre délégué, aux besoins socio-économiques du pays, pour garantir l'insertion et la réinsertion. Sous l'angle politique, l'éducation doit contribuer à la formation du citoyen en lui inculquant des valeurs démocratiques et sociétales. Sur le plan scientifique, le

système éducatif se doit de qualifier les apprenants dont a besoin le pays pour son développement.

« *Cette initiative nourrit le dessein et l'ambition de faire œuvre utile, en mettant à la disposition des Cop et des autres du monde éducatif, des instruments appropriés pour une orientation/réorientation efficiente des apprenants dont l'enjeu et le socle commun demeurent la réponse juste aux besoins des ressources humaines hautement qualifiées.*»

Front social/ Grève à l'Institut national de la Jeunesse et des sports

Au tour des enseignants

F.B.E.M

Libreville/Gabon

QUELQUES trois mois après un mouvement d'humeur de ses étudiants, revoilà l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) confronté à de nouvelles perturbations. Cette fois-ci, ce sont les enseignants dudit établissement, réunis au sein du Syndicat national de la jeunesse et des sports (Synajes), qui font grève depuis vendredi dernier. Empêchant ainsi les dernières évaluations, à deux semaines de la fin d'année, selon le calendrier initial de cet établissement.

Huit points de revendications ont été transmis à la tutelle, le 27 mai dernier, lors du préavis de grève.

Parmi ceux-ci, la perte de la gestion du stade pour une agence étatique, et l'insuffisance d'infrastructures et de matériels pédagogiques (tables-bancs pour les étudiants, bureaux pour les enseignants, etc.); des conditions de vie et de travail dégradées (absence de toilettes, de restauration pour les étudiants, manque de bureaux); l'absence de formation continue des enseignants-formateurs; la requalification de l'INJS en Institut supérieur, un changement de statut que ne confèrent pas encore ses textes, etc.

Mais aussi, des requêtes d'ordre financier, tels le paiement de la Prime d'incitation à la performance du deuxième trimestre 2015, ou l'accumulation des arriérés de vacation depuis 2015. Ces deux



Photo : F.B.E.M

Aperçu d'une salle classe de l'INJS mardi.

dernières situations sont néanmoins jugées secondaires pour l'heure. C'est du moins ce qu'ont laissé entendre le président du Synajes, Cyrille Macaire Ndzeng Nguema, et son adjoint, mardi dernier, au cours d'un entretien. Revenant sur la mise à

disposition du stade, le président du Synajes a parlé d'un « *outil pédagogique* », qui ne peut pas ne pas être au sein d'un institut de sports, et qu'il faut leur rétrocéder obligatoirement. « *Sinon, ce sera des formations au rabais que l'on sera amené à dis-*

penser. C'est comme si on disait à un médecin, si tu veux aller au bloc opératoire, il faut aller demander la permission à X ou Y. Ce n'est pas normal », a-t-il poursuivi.

C'est la quasi indifférence de la tutelle, à ce jour, a-t-il souligné, qui les fâche encore plus. Car, s'il reconnaît que le bureau du Synajes a été approché par le secrétaire général du ministère des Sports, le leader syndical et les siens réclament une réunion avec le ministre, avant toutes poursuites des négociations avec ses collaborateurs. Ils font d'ailleurs de cette rencontre un préalable à la reprise des cours.

Interrogé sur ces questions, le responsable de l'INJS, Séraphin Mboumba, s'est néanmoins voulu direct : « *Cette grève n'a pas lieu*

d'être, tant bon nombre de ces questions ont commencé à être réglées en interne.» Reconnaisant quelques manquements, le directeur a énuméré des éléments qui auraient pu calmer le jeu depuis lors. Parmi eux, « *les vacances qui ont commencé à être payées depuis vendredi, la question de la PIP qui est transversale à toutes les administrations* ».

Quant aux conditions de travail des agents, il a indiqué qu'elles avaient commencé à être résolues, par l'aménagement, depuis peu, d'un bâtiment qui abritera des bureaux. S'agissant du problème du stade, Séraphin Mboumba a rappelé qu'il était indisponible à cause des travaux de réfection liés à l'organisation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN).